

FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS

Êtes-vous fait pour ce secteur d'activité ?

COMPÉTENCES 	SPÉCIFICITÉS 	VIE PRIVÉE 
Qualification professionnelle ● ● ● ● ● ○	Poids des investissements ● ● ● ● ● ○	Niveau de rémunération ● ● ● ● ● ○
Aptitudes commerciales ● ● ● ● ● ○	Importance de la qualité de l'emplacement ● ● ● ● ● ○	Degré des contraintes horaires ● ● ● ● ● ○
Maîtrise de la gestion ● ● ● ● ● ○	Intensité de la concurrence ● ● ● ● ● ○	Facilité de remplacement ● ● ● ● ● ○

SOMMAIRE

LE MARCHÉ DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS..... 2

LA RÉGLEMENTATION DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS 5

L'ACTIVITÉ DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS 7

LES POINTS DE VIGILANCE DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS..... 10

EN SAVOIR PLUS SUR CE SECTEUR 12

LE MARCHÉ DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS

Le secteur de l'emballage en bois est très dépendant de l'activité des industries clientes et notamment de l'agroalimentaire qui représente plus des 2/3 de ses débouchés.

Ces dernières années, la baisse d'activité des industries clientes a nui au secteur qui a vu son chiffre d'affaires diminuer tant en valeur qu'en volume.

Outre les facteurs de conjoncture économique, le secteur doit faire face à de nombreuses difficultés :

- l'intensification des pressions concurrentielles : sur le segment des palettes, les entreprises françaises sont concurrencées par celles des autres pays (coûts de main-d'œuvre inférieurs).
- la généralisation des matériaux de substitution : la concurrence des produits en plastique et en carton ondulé nuit au secteur.
- les intempéries successives : les fabricants d'emballage pour fruits et légumes sont très dépendants des marchés agricoles dont l'activité peut subir les effets des aléas climatiques.

Tendances

Le secteur, jusque-là très atomisé, devrait continuer à se concentrer, les investissements destinés à améliorer la productivité des entreprises étant indispensables à leur développement et leur survie. Les opérateurs plus importants peuvent développer des marchés à l'international (la France est le quatrième exportateur mondial d'emballages en bois).

Les petites et moyennes structures devront quant à elles développer des relais de croissance : réparation et recyclage des emballages, gestion de leurs traçabilités...

Le développement durable sera au cœur des innovations du secteur.

L'organisation du marché

- **Les petites entreprises (moins de 20 salariés)** représentent plus de 30% du CA du secteur. Elles travaillent sur un type d'emballages (palettes, caisses ...) et / ou sur un seul débouché (alimentaire, santé ...). Beaucoup d'entreprises de très petite taille sont même au service d'un seul client.
- **Les entreprises plus importantes** diversifient leur production par type d'emballages (sur mesure, emballages légers, emballages lourds), par type de débouchés, voire par type de matériaux d'emballage.

		FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS
NOMBRE D'ENTREPRISES DU SECTEUR	2016	920 ⁽¹⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR (en milliards d'euros)	2016	2,330 Md€ ⁽²⁾

		FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR EN VALEUR (indice ICA base 100 en 2010)	2017	
	2016	120,7 ⁽³⁾
	2015	114,6
	2014	114,6
	2013	112,6
	2012	109,8
	2011	107,2
	2010	107,0
	2010	100,0

⁽¹⁾ Source : INSEE, démographie des entreprises et des établissements 2016 - champs marchand non agricole, Stocks d'entreprise au 31 décembre 2016.

⁽²⁾ Source : INSEE, ESANE.

⁽³⁾ Source : "Fabrication d'articles en bois, liège - Marché intérieur et export" - INSEE, Bulletin statistique.

LA RÉGLEMENTATION DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS

Les aptitudes professionnelles

Le professionnel est soit issu du secteur (ancien cadre expérimenté licencié ou essaimé d'une entreprise de l'emballage), soit issu d'une formation d'ingénieur. Les formations les plus réputées sont celles de l'ESEPAC (Ecole Supérieure Européenne des Professions de l'emballage et du Conditionnement, à Brives) et de l'ESIEC (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement, à Reims).

Le chef d'entreprise doit faire preuve de créativité, de rigueur et de sens pratique. Il doit avoir le sens des affaires, le goût des relations commerciales. Il doit enfin parfaitement maîtriser toutes les techniques d'emballage, toutes les étapes de fabrication et l'environnement législatif sur l'hygiène, le recyclage et la sécurité.

L'environnement réglementaire

Les contraintes à l'installation

Le créateur doit choisir un lieu d'implantation adapté aux nuisances (bruit ...) et aux nécessités de l'activité (recyclage, transport).

L'inscription au répertoire des métiers est obligatoire.

Les principaux points de la réglementation professionnelle

De nombreuses directives européennes réglementent le secteur (dimension et sécurité des emballages, règles d'hygiène concernant le conditionnement et le traitement des déchets). Les plus importantes sont la directive 2004/12/CE relative à la gestion des déchets (60% des déchets doivent être valorisés et de 55% à 80% doivent être incinérés avec un minimum pour le bois de 15%) et la directive 93/43 relative à l'hygiène.

La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 (2008-776) a débouché sur des mesures portant sur les délais de paiement aux fournisseurs. La LME plafonne les délais de paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Les sanctions en cas de dépassement de ces délais sont renforcées.

Statut juridique et fiscal

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mes impôts & taxes pour connaître le taux de TVA qui s'applique à votre activité ainsi que le mode d'imposition de vos bénéfices.

Rendez-vous dans notre rubrique Les guides pratiques / Mon régime social pour connaître le montant des cotisations et des prestations de votre régime social obligatoire.

L'ACTIVITÉ DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS

L'installation

Il existe plusieurs créneaux (industrie du luxe, jouets, produits de la mer ...) exploitables par des petites structures, souples et innovantes. Le créateur doit choisir sa spécialité en repérant les niches où il pourra être compétitif grâce à son expérience et à son carnet d'adresse.

En cas de reprise la valeur de l'entreprise dépend des processus de fabrication qu'elle maîtrise (et dont elle détient éventuellement l'exclusivité) et de la qualité des équipements.

Les investissements

Dans les entreprises de fabrication d'emballages lourds (palettes, caisses ...), le professionnel suit le nombre de tonnes d'emballages vendus et le prix moyen à la tonne. Dans les entreprises de fabrication d'emballages légers (caissette, boîtes ...) ou sur mesure, il doit suivre son carnet de commandes et ses stocks.

La gestion

Le suivi au quotidien

Dans les entreprises de fabrication d'emballages lourds (palettes, caisses ...), le professionnel suit le nombre de tonnes d'emballages vendus et le prix moyen à la tonne. Dans les entreprises de fabrication d'emballages légers (caissette, boîtes ...) ou sur mesure, il doit suivre son carnet de commandes et ses stocks.

Les recettes de l'activité

Elles sont plus ou moins diversifiées en fonction de la taille de l'entreprise. Les petites structures (moins de 10 salariés) concentrent généralement leurs activités sur des niches. Il arrive fréquemment qu'elles n'aient qu'une industrie pour cliente (souvent l'agro-alimentaire), voire qu'une branche d'industrie (légumes, fromages ...). Les entreprises plus importantes diversifient leur offre d'emballages (sur-

mesure, légers, lourds), leur clientèle et leurs prestations (design, imprimerie, flochage ...).

Les charges à surveiller

Les achats de bois et de marchandises diverses représentent environ 40% du chiffre d'affaires. Les déchets doivent être limités au maximum, leur traitement étant également onéreux. Les salaires et charges sociales constituent le second poste de charges par ordre d'importance (20%).

La maîtrise du résultat

Le résultat dépend essentiellement de la maîtrise des achats, d'une gestion des stocks efficace ainsi que d'une bonne capacité à rentabiliser les investissements.

La gestion financière et les besoins en trésorerie

Les fonds propres doivent être suffisamment importants pour couvrir 50% minimum d'un fonds de roulement positif. En effet, ce dernier est élevé du fait du poids des stocks mais également du délai clients. Le BFR est compris entre 55 et 60 jours de chiffre d'affaires, nécessitant le plus souvent la mise en place de concours de trésorerie régulier.

		FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS
EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATION	2017	37 ⁽¹⁾
	2016	44
	2015	53
	2014	61
	2013	43
	2012	44
	2011	46
	2010	46
LES RATIOS DE GESTION CLEFS	Chiffre d'affaires moyen	192 K€ ⁽²⁾
	Marge brute	65,73 %
	Excédent brut d'exploitation	25,42 %
	Rotation des stocks	105 jours
	Crédit clients	48 jours
	Crédits fournisseurs	63 jours
	Besoin en fonds de roulement	57 jours

⁽¹⁾Source : Insee, Démographie des entreprises et des établissements - champ marchand non agricole, Créations d'entreprises.

⁽²⁾Source : Moyenne indicative. Données exprimées en % et jours (de chiffre d'affaires ou d'achat).

LES POINTS DE VIGILANCE DE LA FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS

Les principales difficultés du métier

Le secteur de l'emballage en bois, dont les résultats sont étroitement liés à l'activité économique et industrielle, demeure assez risqué en raison de l'évolution de son environnement (concurrence d'autres opérateurs et d'autres produits : cartons ondulés, plastiques...).

• Les risques liés à la taille de l'entreprise

Beaucoup d'entreprises de très petite taille sont étroitement dépendantes d'un nombre très limité de donneurs d'ordres. Le poids du professionnel dans les négociations tarifaires se trouve ainsi très diminué.

• Les risques liés à une insuffisance de la rentabilité

L'emballage étant une industrie de main d'œuvre, cela implique que les niveaux de valeur ajoutée soient relativement faibles. La maîtrise des achats, du coût de traitement des déchets et surtout, des charges de personnel est absolument essentielle pour l'entreprise.

• Les risques liés à la réglementation

Les règlements nationaux et communautaires sont très stricts tant au niveau des conditions d'hygiène et de sécurité qu'en matière de recyclage des déchets. Les entreprises doivent avoir en permanence le souci du respect des textes réglementaires. A défaut, les contrôles sur les installations, les équipements et les produits ne manqueraient pas d'aboutir à des sanctions économiques très lourdes.

Dans ce contexte, les entreprises les plus performantes sont très réactives aux innovations technologiques. Les structures de taille modeste qui parviennent à diversifier leur clientèle ont généralement de sérieux atouts pour réussir.

		FABRICATION D'EMBALLAGE EN BOIS
EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉFAILLANCE DANS L'INDUSTRIE	2017	3 843 ⁽¹⁾
	2016	4 023
	2015	4 538
	2014	4 613
	2013	4 752
	2012	4 620
	2011	4 686
	2010	4 830
TAUX DE SURVIE AU- DELÀ DES 5 PREMIÈRES ANNÉES	Fabrication d'emballage en bois	Nc ⁽²⁾
	Moyenne tous secteurs	60,4 %

⁽¹⁾ Source : Banque de France.

⁽²⁾ Source : Insee, Taux de Survie à 5 ans pour la génération 2010.

Les principales organisations professionnelles

IFEC

Institut Français de l'Emballage et du Conditionnement
33 rue Louis Blanc - 93582 Saint Ouen
Tel : 01 40 11 22 12

CLIFE

Comité de Liaison des Industries de l'Emballage
42 rue de Galilée - 75017 Paris
Tel : 01 46 22 09 09

La presse spécialisée

Emballage Digest

<http://www.emballagedigest.fr>

France Emballage

<http://www.france-emballage.org>

FCBA Info

<http://www.fcbainfo.fr>